

9^{ème} TOURNOI Pays du COQUELICOT – 30 juin et 1^{ère} juillet 2018

Organisateur : ALBERT SPORT BADMINTON

Lieu : Gymnase Marie CURIE– 80300 ALBERT

Numéro d'autorisation : 1703766

Règlement particulier-

- Article 1 : Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBA seniors de la série NC à N1.
- Article 2 : Cette compétition se déroule selon les règles de la FFBA ainsi que le R.G.C.
- Article 3 : Elle est placée sous l'autorité de Brigitte DERNONCOURT juge arbitre principale et David DELORT juge arbitre adjoint. Les décisions sont sans appel.
- Article 4 : Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les officiels.
- Article 5 : Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBA Les séries ouvertes sont N1/N2, N3/R4, R5/ R6, D8/ D7, D9/P10, P11/P12 et NC en simple et en double. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Les inscriptions se feront sur base du classement officiel du 21 juin 2017 d'après POONA.
- Article 6 : Tableaux proposés : SH, SD, DD, DH, DMX. Les séries seront séparées dans la mesure du possible.
Tableaux autorisés : 21 pour toutes les séries.
Le samedi Simple Dame et Homme ou mixte
Le dimanche Double hommes et Dames
- Article 7 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA sera exigée sur les terrains.
- Article 8 : Les horaires des matchs seront affichés à l'entrée du gymnase à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 30 minutes avant l'heure de leurs matchs.
- Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au juge-arbitre. Cette absence sera programmée suivant les indications ci avant. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le joueur sera déclaré forfait.
- Le temps de préparation comprenant le test des volants et la mise en tenue est fixé à 3 minutes à partir du moment où le match est appelé.
- Article 9 : Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait et ne pourra être remboursé.
- Article 10 : Tous les matchs doivent se dérouler en volants homologués FFBA. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel de la compétition, à savoir le volant plume Babolat 2 **AEROFLEX PRO** pour les séries N3 à P3 et le Babolat **TOURNAMENT** pour les joueurs des séries P2 à NC. Tout volant touchant le plafond ou une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec les accessoires nécessaires à son match. Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales inclus et sont fournis par les organisateurs pour les finales
- Article 11 : Durant toute la compétition, les matchs se dérouleront en auto arbitrage.
- Article 12 : Les vainqueurs et finalistes de chaque série seront récompensés par des lots.
- Article 13 : Les droits d'engagement sont de 13€ pour 1 tableau, 18€ pour 2 tableaux.
- Les inscriptions devront être accompagnées du règlement des droits d'engagement.
- La date limite des inscriptions est fixée au 16/06/2018. La confection des tableaux se fera le 21/06/2018. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.
- Article 14 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.
- Article 15 : Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Le comité d'Organisation